

LETTRE BIO n°5

Edition juillet aout 2020



LA COOPERATION AGRICOLE
SUD

DANS CE NUMÉRO

1. Commission Filières nationales
2. Aides financières
3. Agenda
4. Actualités des filières
5. Actualités des coopératives
6. Distribution
7. Chiffres clés 2019
8. Décalage du règlement Bio ?
9. Point Règlementaire
10. Impact Covid et Post-confinement

Editée par **La Coopération Agricole Sud** - 198 Chemin
des Entrages - 13300 Salon de Provence
www.coopdefrance-alpesmediterranee.coop
Tél : 04 90 55 45 45

Rédaction : Stéphanie Costa

COMMISSION FILIERES BIOLOGIQUES

La dernière Commission Filières Biologiques de La Coopération Agricole s'est tenue lundi 08 juin avec la participation de 62 personnes (38 Coopératives, 11 Administrateurs, 6 Fédérations régionales LCA et 9 Sections/directions/fédérations LCA). Nous invitons les filières de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur à y participer afin de contribuer aux décisions qui y sont prises (une seule personne à ce jour).

Au sommaire de cette Commission :

- I. Aspects réglementaires en France (Contrôles terrains suspendus, report de certificats), et en Europe (Dérogation alimentation animale, Report nouveau règlement et conséquences ?)
- II. Aspects économiques : Activités des coopératives, et Performances des ventes bio
- III. Perspectives post-covid : Engagements/conversion Bio, et Evolution de la consommation bio

En PJ de l'envoi : diaporama de présentation, complété par les remarques lors de la visio et par des éléments d'actualité ; Pour les personnes souhaitant réécouter la commission, la 2^{nde} session (1h30) est disponible sur demande.

AIDES FINANCIERES

- ✚ **Le calendrier de paiement des aides PAC** pour le Bio et les mesures agro-environnementales est rétabli [ICI](#)
- ✚ **21ème Appel à Projets Fonds Avenir Bio** : (rappel) lancé par l'Agence Bio le 24 mars 2020, le Fonds Avenir Bio a pour objectif de déclencher et soutenir des programmes de développement des filières biologiques. Dépôt des dossiers avant le 10 septembre 2020 (avant 14h). Plus d'informations : <https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/> ; Appel à Projets : https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/03/Texte_AAP21.pdf ; Documents pour déposer une candidature : <https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/espace-candidature-fond-avenir-bio/> ;

AGENDA

- ✚ **09-10 sept** (à Villers-Pater (70), Bourgogne-Franche-Comté) : RDV Tech & Bio Elevage [ICI](#)
- ✚ **16 sept** (Paris) Journée LSA de la croissance Bio [ICI](#)
- ✚ **21-22 sept** (Lyon) : Natexpo, salon international des produits Bio MAINTENU [ICI](#)
- ✚ **13-15 oct** (Avignon) : RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes (dans le cadre du salon Med'Agri) [ICI](#)
- ✚ **05 au 17 oct** : Le printemps bio égraine jusqu'à l'automne [ICI](#)
- ✚ **07 oct** : Commission Bio La Coopération Agricole à Paris + visio (après-midi, infos complémentaires à venir) + Comité Grandes Cultures Bio (matin).

ACTUALITES DES FILIERES

Grandes cultures bio :

- Résultats d'un système Bio autonome en azote par Arvalis [ICI](#)
- Les performances des variétés de Blé tendre Bio [ICI](#)
- Autre démarche : La filière CRC fête ses 20 ans et affiche une croissance de 25 % par an [ICI](#)
- Premiers retours sur la collecte de blé tendre biologique : des rendements en baisse mais une qualité au rendez-vous [ICI](#)
- Les céréales Bio face au défi de la massification [ICI](#)



Fruits et Légumes bio :

- Babybio reprend des fermes pour produire ses petits pots [ICI](#)
- Surproduction de F&L Bio : les magasins bio ont un rôle à jouer [ICI](#)

Viticulture bio :

- Les vigneron bordelais ont encore une forte marge de progression dans le bio [ICI](#)
- Viticulture : La grande mutations des caves coopératives (cuvées bio etc.) [ICI](#)

Lait bio :

- Une 3^{ème} vague de conversion sous contrôle [ICI](#)
- Les prix devraient se maintenir [ICI](#)

Elevage bio :

- La viande Bovine Bio ignore la crise [ICI](#)
- Bovin : des références sur des élevages Bio du Massif Central [ICI](#)
- 150 éleveurs veulent développer l'abattage à la ferme [ICI](#)



Œufs Bio : des dynamismes différents en Europe [ICI](#)

Sucre de betterave bio Français connaît des débuts prometteurs [ICI](#)

Lait + F&L : Observatoire de la Formation des Prix et Marges : publication du rapport 2020 avec des analyses pour le bio [ICI](#)

Lait & viande : l'INRAE a restitué les conclusions d'une expertise scientifique collective sur la qualité des aliments d'origine animale [ICI](#) avec des avantages pour le bio p.80 [ICI](#)

ACTUALITES DES COOPERATIVES

Sica Saint Pol de Leon (Légumes) : 2019, une année record avec notamment +20% en Bio [ICI](#)

Solarenn prépare une filière Bio [ICI](#)



CAPL : La filière Quinoa d'Anjou accélère le Bio [ICI](#)

Capdéa (luzerne) adopte un plan de développement ambitieux pour le Bio [ICI](#)

Euralis ambitionne de développer les semences bio qui ont une croissance à 2 chiffres [ICI](#)

Sodiaal - Candia : Candy'up se décline en Bio [ICI](#)



Agrial travaille son référentiel pour le lait bio [ICI](#)

Probiolor est partenaire du nouveau collectif « Les Bio sortent de l'œuf » [ICI](#)

DISTRIBUTION :

Les catégories où le Bio pèse lourd : en tête rayon diététique (dont boissons végétales) avec plus de 50% des ventes en Bio [ICI](#)

Casino (avec la contribution de ses filiales Monoprix et Naturalia) a publié un carnet de tendances adressé aux fournisseurs et fabricants, pour mieux calibrer l'offre afin de coller aux 7 tendances identifiées : éco-conception, vrac, bien-être animal, origine, simplicité, végétal et toujours plus de saveurs et de sensorialité [ICI](#)

Leclerc lance une farine MDD en conversion vers le Bio [ICI](#)

Les spécialistes du bio fragilisés par les grands distributeurs et le consommateur local [ICI](#)

Carrefour élargit sa gamme de charcuterie bio 100% française [ICI](#)



biocoop pousse sa nouvelle MDD qui met en avant ses engagements avec les groupements de producteurs sociétaires [ICI](#)

NATURALIA : boom des ventes de 40% pendant le confinement [ICI](#)

« **Circuits Bio** » : un nouveau magazine sur les réseaux Bio [ICI](#) avec le 1^{er} num consultable gratuitement [ICI](#) & le lien pour s'inscrire à la newsletter hebdo [ICI](#)

CHIFFRES CLES 2019 (Agence Bio – juillet 2020)

8,5% de la SAU est engagée en Bio (vs 7,5% en 2018) : pour atteindre 2,3 millions d'ha	La région Provence Alpes Côte d'Azur est la 7 ^{ème} région Bio de France avec 7% des surfaces Bio nationales (derrière L'Occitanie en tête avec 22%, la Nouvelle Aquitaine (13%) et Auvergne Rhône Alpes (12%). Avec plus de 4 000 fermes engagées, elle occupe la 4 ^{ème} place en effectif de producteurs.
70 322 opérateurs engagés en bio en 2019 (+14%), dont 47 196 agriculteurs	La viticulture est la filière qui se développe le plus avec +23% de surfaces Bio & conversion (détails des filières de productions p. 23)
Le marché approche les 12 milliards d'€ (11,9M€) : il a doublé 4 ans	La Grande Distribution continue de progresser et vend 55% des produits bio : en progression de +18 % vs +7% pour les réseaux spécialisés (détails p. 13)
La consommation bio pèse 6,1 % des achats alimentaires des ménages français	Une répartition des achats bio orientée sur les produits d'épicerie (29%), suivis des fruits et légumes frais (17%) et crèmerie (16%).
Pour la majorité des familles de produits, l'achat de produits Bio se fait en grande distribution, sauf pour le vin et les boissons alcoolisées qui se fait principalement en vente directe (45%), pour les produits de boulangerie, l'achat se fait autant en grande distribution qu'en distribution spécialisée bio, que chez les artisans, et pour les fruits et légumes où il se fait principalement en distribution spécialisée bio (43%).	
Le taux d'importation des produits biologiques se situe à 33,1 % en 2019. Il demeure stable (18% UE et 15% Pays Tiers). Les produits bio les plus importés restent les produits de la mer (74%), les produits d'épicerie et boissons non alcoolisées (61%) et les fruits (56%).	

Dossier de presse complet de l'Agence Bio en PJ de l'envoi

DECALAGE DU NOUVEAU REGLEMENT BIO ?

L'entrée en application du nouveau règlement Bio initialement prévue au 1er janvier 2021 risque d'être reporté pour le 1er janv. 2022. C'est ce qui est envisagé au sein de la Commission européenne suite au retard pris dans les travaux de finalisation lié au COVID. A fin juillet, il n'y a toujours pas de confirmation de décalage ni de date de décision pour ce décalage. Le ministère bien conscient de l'urgence pour nos filières, s'est joint aux nombreuses parties prenantes pour demander le report et a pressé la Commission européenne de statuer. A noter qu'en cas de décalage, les dates limites de dérogations du règlement actuel seront prorogées en conséquence (filières concernées : 5% d'alimentation non bio pour les monogastriques et acceptation de poulettes non bio). A priori, la Commission semble craindre que le report d'application ne crée un précédent sur lequel des acteurs pourraient alors demander de reporter d'autres règlements.



POINT REGLEMENTAIRE

Semences biologiques : la synthèse des statuts dérogatoires a été mise à jour (PJ de l'envoi). Les échéanciers prévus pour les espèces carotte, radis et luzerne y sont notamment précisés. www.semences-biologiques.org

Poulettes bio : L'INAO adopte des règles transitoires [ICI](#) (documents complets sur demande)

IMPACTS COVID & POST-CONFINEMENT :

- Les professionnels de la Bio font des propositions pour développer la production (Agence Bio) [ICI](#)
- Le tout bio et le tout vrac balayés pendant le confinement [ICI](#)
- Le déconfinement ralentit l'ascension du bio en Grande Distribution [ICI](#)